Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 80 (1971)

Heft: 2

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De semaine en semaine



Service d'assistance

Soins infirmiers et autres professions paramédicales



Cours

Réunion des responsables des services d'assistance dans les sections

Les responsables des services d'assistance aux personnes âgées et handicapées des sections de la Croix-Rouge suisse se sont retrouvés à Berne, le 21 janvier dernier, pour discuter les divers problèmes et aspects de leur activité. La première partie du programme a comporté un exposé de Mlle Monique Esnard, collaboratrice de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, consacré à «La Croix-Rouge et le travail social». Quelques responsables de services d'assistance ont ensuite présenté des rapports sur certains secteurs particuliers, tels que les services de bibliothèque, par exemple. L'après-midi, les participants, répartis en quatre groupes de travail, ont abordé divers problèmes, ainsi: les directives pour le service des automobilistes bénévoles et pour le service des visites et le recrutement d'assistants et d'assistantes bénévoles.

Entraide



Interruption de notre mission au Vietnam

Faute de pouvoir s'assurer la collaboration d'un pédiatre pour remplacer le Dr Schoop à la tête de son équipe médicale en poste au Vietnam, la Croix-Rouge suisse s'est malheureusement trouvée dans l'obligation de mettre un terme à la mission qu'elle avait entreprise à Da Nang en 1967. Avant de quitter l'hôpital, nos compatriotes ont encore procédé à l'aménagement d'une biberonnerie et initié le personnel vietnamien à son fonctionnement. La construction de la policlinique, installée en annexe de l'hôpital, est maintenant achevée; son existence permettra de réduire le nombre des enfants hospitalisés et de décharger ainsi l'hôpital perpétuellement suroccupé. Trois infirmières en pédiatrie vietnamiennes travaillant à l'hôpital civil de Da Nang, ont commencé en décembre dernier un stage de six mois dans un hôpital de Lausanne. Elles ont reçu pour ce séjour d'étude une bourse du Service fédéral de la Coopération technique.

Le programme des cours de Soins à la mère et à l'enfant a été revu et complété par une septième leçon de deux heures; le nombre des caisses de matériel didactique utilisé pour cet enseignement a été doublé, de sorte qu'un nombre plus élevé de participantes pourront désormais exécuter simultanément les exercices pratiques. Les monitrices d'ores et déjà formées seront convoquées à des réunions régionales dans le but d'être initiées aux innovations introduites.

Concernant le cours de Soins au foyer, le Comité central de la CRS a décidé d'augmenter la taxe d'inscription et a fixé de nouveaux tarifs d'honoraires pour les monitrices. Au début de 1971, la Croix-Rouge suisse a édicté de nouvelles directives concernant la formation et l'activité des auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge. Les changements apportés ont été décidés sur la base d'une enquête menée auprès des sections ayant d'ores et déjà introduit la formation d'auxiliaires-hospitalières à leur programme d'activité. La modification la plus importante a trait au fait que, dorénavant, ces collaboratrices auront la latitude de prêter leurs services aux hôpitaux et aux homes, soit à titre entièrement bénévole, soit contre rémunération. Cette rémunération, toutefois, ne devra pas dépasser le montant des indemnités versées au «personnel soignant auxiliaire non formé». Les auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge enregistrées recevront une broche portant l'inscription «auxiliaire-hospitalière» qu'elles seront autorisées à porter quel que soit le caractère de leurs prestations (bénévoles ou rétribuées). Pour des raisons d'ordre pratique, les anciennes blouses bleu-clair des auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge seront petit à petit remplacées par des blouses blanches, d'entretien plus pratique.

Les honoraires des monitrices chargées de la formation des auxiliaires-hospitalières ont également été augmentés.

Croix-Rouge de la Jeunesse



Autocar pour handicapés

L'an dernier, l'autocar pour handicapés de la Croix-Rouge de la Jeunesse a effectué 174 déplacements et transporté 3500 invalides de tout âge. Un total de 24 000 km qui aurait pu être plus élevé encore si toutes les demandes que nous ont adressées nos sections Croix-Rouge, des sociétés, des homes avaient pu être prises en considération. C'est la raison pour laquelle l'on s'efforce actuellement de réunir des fonds pour l'achat d'un deuxième car.